

Guide d'utilisation

monespaceconsuel

Service « Gérer mes Chantiers »

SC244C-12 Septembre 2022



Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

GERER MES CHANTIERS : Page principale.

Fonction : Créer, visualiser, rechercher, modifier, supprimer, des chantiers par l'interface 

Permet d'afficher tous les chantiers créés par l'intermédiaire de l'interface Arc en Ciel.

Nombre d'AC, par types, possédés par votre société

Nombre de résultats disponibles

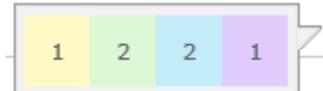
Accès direct à la page « Créer un chantier »

Nom des clients

Nom de programme et/ou N° d'affaire de votre chantier concerné

Date de création des chantiers

Permet de visualiser, en positionnant la souris sur un des chiffres, le nombre et type d'AC attribués à un chantier :



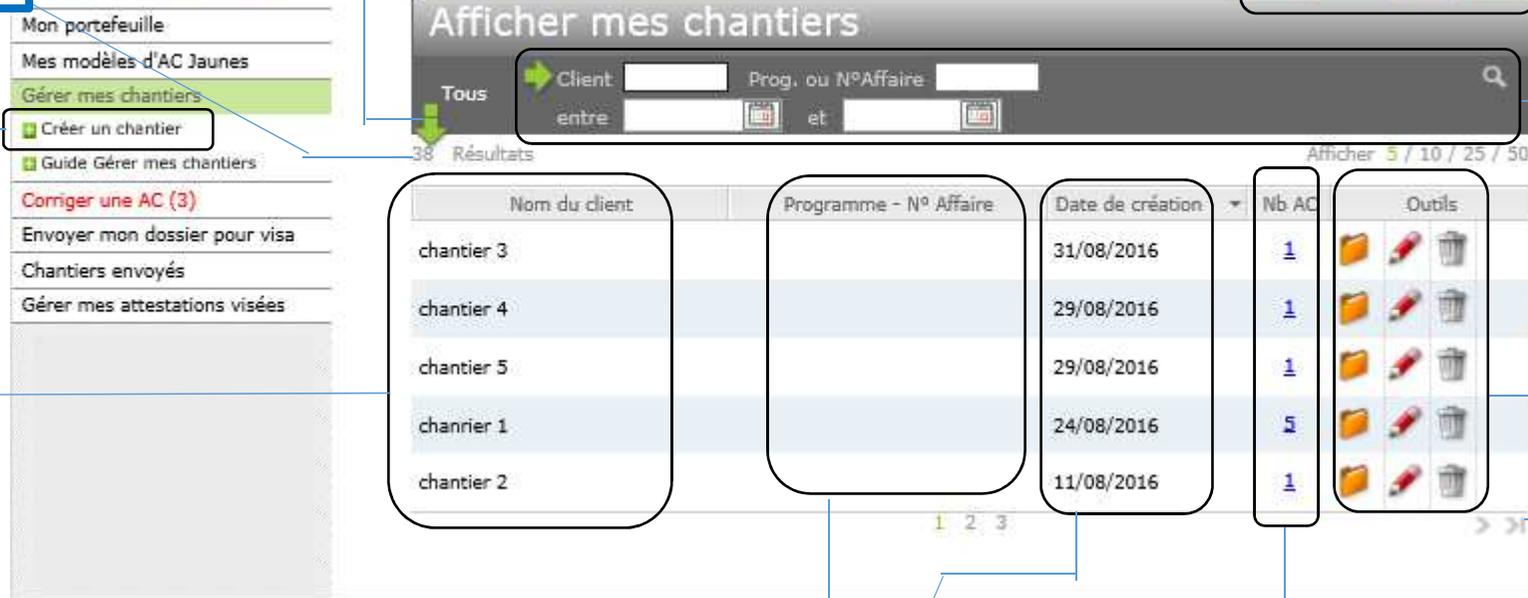
? : Rubrique d'aide indiquant la fonctionnalité des outils de gestion de chantier

-  Afficher le détail du chantier
-  Modifier les informations du chantier
-  Supprimer le chantier et les attestations associées

Modules de recherche permettant de filtrer les informations par Nom de client, Nom de programme ou N° d'affaire et/ou date de création du chantier

Outils de gestion des chantiers

Barre de navigation. Permet de naviguer entre les différentes pages.



Chantiers en cours

Afficher mes chantiers

Tous Client: [] Prog. ou N°Affaire: []

entre [] et []

38 Résultats

Nom du client	Programme - N° Affaire	Date de création	Nb AC	Outils
chantier 3		31/08/2016	1	
chantier 4		29/08/2016	1	
chantier 5		29/08/2016	1	
chanrier 1		24/08/2016	5	
chantier 2		11/08/2016	1	

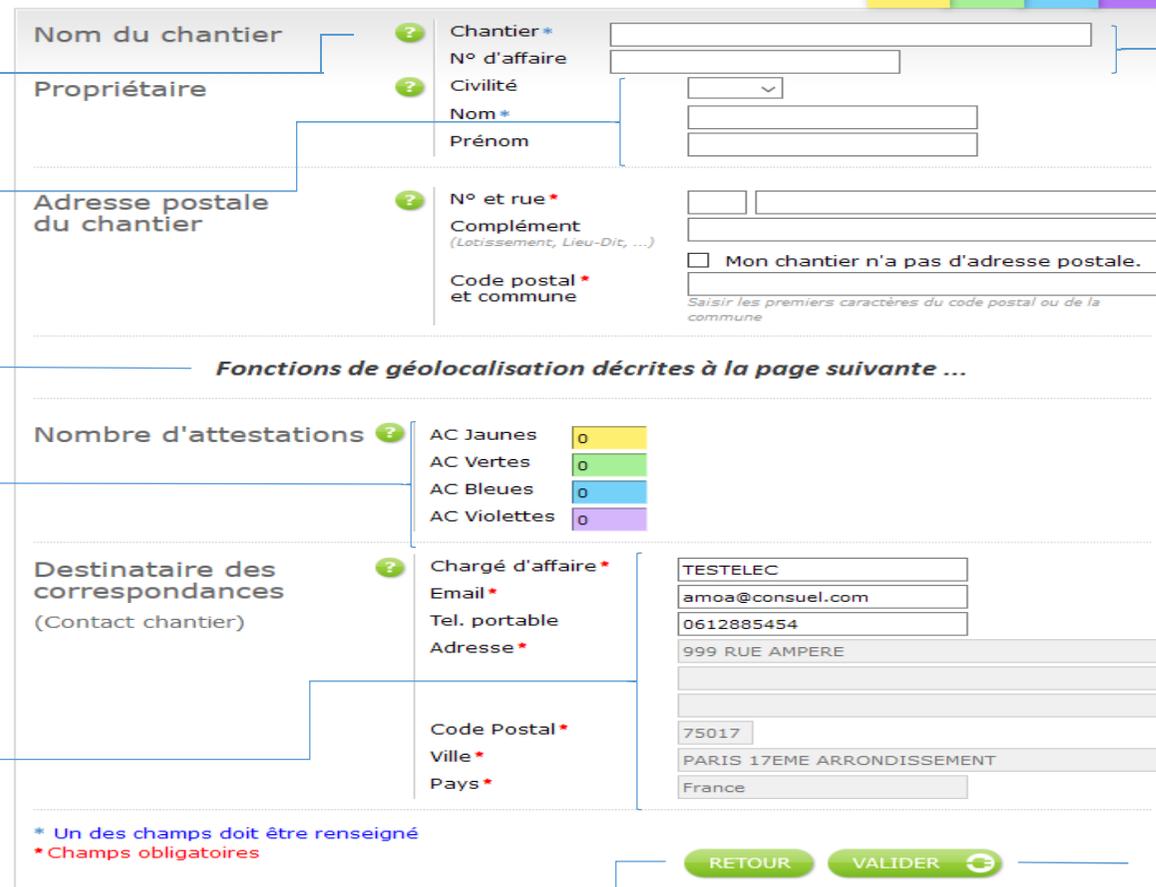
Afficher 5 / 10 / 25 / 50

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

GERER MES CHANTIERS : Page « Créer un chantier ».

Fonction : Cette page vous permet de créer un chantier. Vous pourrez y apporter toutes les informations nécessaires à votre gestion ainsi qu'un outil permettant une géolocalisation exacte du site.

Créer un chantier



Nom du chantier ? Chantier*
N° d'affaire

Propriétaire ?
Civilité
Nom*
Prénom

Adresse postale du chantier ?
N° et rue*
Complément (Lotissement, Lieu-Dit, ...)
 Mon chantier n'a pas d'adresse postale.
Saisir les premiers caractères du code postal ou de la commune

Fonctions de géolocalisation décrites à la page suivante ...

Nombre d'attestations ?
AC Jaunes 0
AC Vertes 0
AC Bleues 0
AC Violettes 0

Destinataire des correspondances (Contact chantier) ?
Chargé d'affaire*
Email* amoa@consuel.com
Tel. portable 0612885454
Adresse* 999 RUE AMPERE
Code Postal* 75017
Ville* PARIS 17EME ARRONDISSEMENT
Pays* France

* Un des champs doit être renseigné
* Champs obligatoires

RETOUR VALIDER

Nombre d'AC, par type, en stock dans votre société

Emplacement où vous devez renseigner le nom du chantier et un N° d'affaire s'il existe (facultatif)

Renseignez précisément l'adresse postale du chantier y compris le champ « Complément » (nom du lotissement, du lieu-dit, etc ...) ; si exceptionnellement le chantier ne dispose pas d'adresse postale, cochez la case « Mon chantier n'a pas d'adresse postale »

Choisissez le code postal & la commune dans la liste, en saisissant les premiers caractères de l'un ou de l'autre :

VERSAILL	78
01330 VERSAILLEUX	78000 VERSAILLES
78000 VERSAILLES	78100 ST GERMAIN EN LAYE

Bulle d'aide indiquant la fonctionnalité des outils de gestion pour la création d'un chantier

Indiquez le nom de vos clients pour ce chantier

Permet de positionner précisément votre chantier sur une carte (voir pages ci-après).

Nombre d'AC que vous souhaitez attribuer à ce chantier. Vous pouvez insérer tout type d'AC nécessaire à l'opération.

Emplacement permettant d'insérer les coordonnées complètes de la personne en charge du dossier dans votre entreprise.

Permet d'annuler la création du chantier. Ferme la page en cours et renvoi vers la page principale « chantiers en cours »

Permet de valider et d'enregistrer le chantier créé.

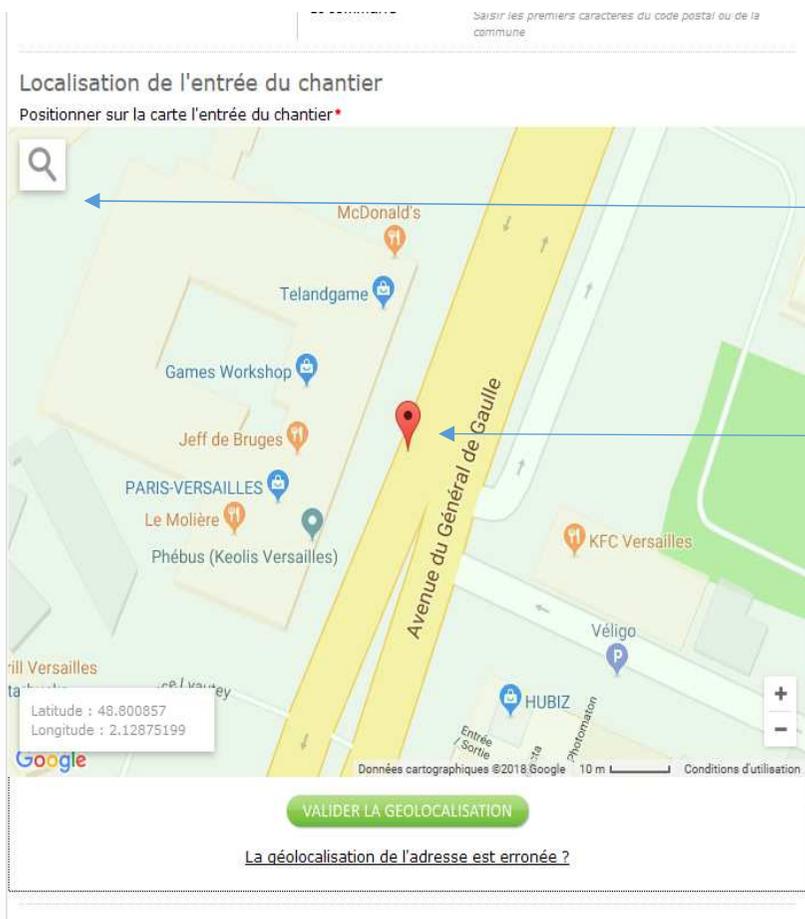
Après appui, un ou plusieurs messages d'erreurs peuvent apparaître si certains champs ne sont pas correctement remplis ou oubliés.

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

GEOLOCALISATION DU CHANTIER

Immédiatement après avoir choisi une commune, la carte s'initialise au plus proche de l'adresse que vous avez indiquée, matérialisée par un marqueur «  » ;

L'utilité de cet outil est d'indiquer parfaitement l'emplacement d'un chantier en utilisant des coordonnées GPS.



Le géocodage est réalisé par défaut et il se peut que celui-ci ne soit pas précis, notamment dans le cadre d'une nouvelle voirie non encore reconnue par les outils de cartographie. Dans ce cas, vous devez affiner le positionnement du marqueur par l'une et/ou l'autre des méthodes suivantes :

Utilisez l'outil de recherche si vous souhaitez effectuer une géolocalisation à partir d'une adresse proche reconnue

Déplacez le marqueur avec votre souris afin de le positionner précisément là où se trouve votre chantier

Ces boutons vous permettent d'agrandir ou de réduire le niveau de zoom

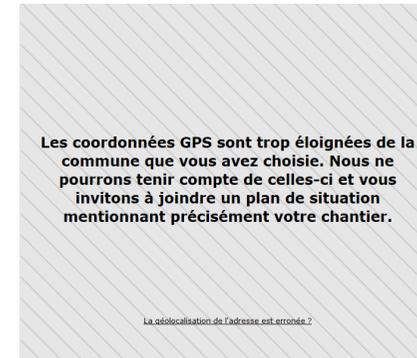
Recommandations : Un chantier ne peut être géolocalisé que dans le périmètre de la commune initialement choisie :



Chaque commune est **délimitée**



Un positionnement du marqueur en dehors des limites provoque une alerte



Si le cas se présente, nous vous invitons à joindre un plan de situation

Finalisation de la géolocalisation :



La géolocalisation de l'adresse est erronée ?



Cliquez sur le bouton « VALIDER LA GEOLOCALISATION »

Le marqueur est alors colorisé en vert et ne peut plus être déplacé.

Vous pouvez, le cas échéant, « Rectifier la géolocalisation »

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

GERER MES CHANTIERS : Compléter et tester mes AC.

Ces fonctions vous permettent de compléter et tester la cohérence de vos AC avant envoi au CONSUEL pour visa.

Comment compléter une AC ?

Tout d'abord, il faut avoir créé un chantier (Mes services->Gérer mes chantiers->Créer un chantier). Ensuite sur la page Mes services->Chantiers en cours, il faut choisir le chantier que l'on souhaite compléter en cliquant sur  situé sur la ligne du chantier concerné. Nous arrivons à cette page :

Liste des AC : (guide nouvelles ac 1)



Rédaction rapide de plusieurs AC jaunes

- CHOIX DU MODÈLE**
Attribuez un modèle prérempli à une ou plusieurs AC Jaunes.
- SAISIE RAPIDE**
Saisissez en une fois les éléments communs à plusieurs AC Jaunes.
- CALEPINAGE**
Saisissez les AC Jaunes de votre chantier en mode "tableau".
- IMPORT**
Choisissez un fichier d'import structuré au format CONSUEL.

Tester mes AC
Ce test permet de vérifier que les AC ont été correctement remplies.

Rédiger les AC du chantier

Toutes N°AC Adr. Lot Bât. Esc. Etage Porte

1 Résultat Afficher 5 / 10 / 25 / 50

Complétez le détail de chaque AC en cliquant sur l'outil «Modifier» de la liste ci-dessous.

N°AC	Adresse	Lot	Batiment	Escalier	Etage	Porte	Type	Outils	Test
1	33 Rue de Dijon						Jaune		Non testée

Partie pour la rédaction rapide des AC Jaunes : plusieurs options et outils à disposition (voir pages ci-après).

 : Rubrique d'aide indiquant la fonctionnalité des outils de gestion des AC

-  Modifier les informations de l'attestation
-  Retirer l'attestation du chantier et la remettre dans le stock
-  Indicateur d'une AC passant le test de validation avec succès
-  Indicateur d'une AC échouant au test de validation
-  Indicateur d'une AC n'ayant pas encore été testé

Test de recevabilité des AC (tous types)

 : Votre fichier XML devra respecter le formalisme ci-après.

Grâce à un fichier structuré, vous pouvez procéder à un import simultané de données, issues par exemple, de votre application métier. Cette fonction nécessite des compétences informatiques pour mettre en œuvre une interface permettant d'obtenir un format de fichier compatible (la bulle d'aide vous propose le téléchargement d'un fichier de définition des données attendues).

GERER MES CHANTIERS : Compléter et tester mes AC.

CHOIX DU MODÈLE

Attribuez un modèle prérempli à une ou plusieurs AC Jaunes.

OK

Appuyer sur **OK** :

- 1) Choisissez un de vos modèles enregistré dans la liste déroulante
- 2) Sélectionnez les AC objets de ce modèle
- 3) **METTRE À JOUR**

Choix du modèle

Attribuez un modèle prérempli à une ou plusieurs AC Jaunes.

1. Sélectionnez un modèle

ac jaune T4

2. Sélectionnez les AC auxquelles vous souhaitez appliquer le modèle choisi...

- Toutes les AC
 De l'AC n° 1 à 1

METTRE À JOUR

SAISIE RAPIDE

Saisissez en une fois les éléments communs à plusieurs AC Jaunes.

OK

Appuyer sur **OK** :

- 1) Choisissez dans la liste déroulante la partie de l'AC que vous souhaitez compléter
- 2) Saisissez les données
- 3) Sélectionnez les AC objets de ces modifications
- 4) **METTRE À JOUR**

Saisie rapide

Saisissez en une fois les éléments communs à plusieurs AC Jaune.

1. Choisissez la partie de l'AC que vous souhaitez pré-remplir...

Type de local et adresse

2. Saisissez les données communes à plusieurs AC...

Type : MAISON APPARTEMENT Nombre de pièces principales :
Opération collective : NON OUI
Bât. Collectif : NON OUI
Adresse N° : Rue :
Lot : Complément :
Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI

ON/OFF : La valeur saisie (ou vide) sera recopiée sur chacune des attestations sélectionnées à l'étape 3.
OFF : La valeur cible de chaque attestation sélectionnée ne sera pas écrasé et conservera sa valeur d'origine.

3. Sélectionnez les AC dans lesquelles ces données vont être mises à jour...

- Toutes les AC
 De l'AC n° 1 à 1

METTRE À JOUR

GERER MES CHANTIERS : Compléter et tester mes AC

CALEPINAGE

Saisissez les AC Jaun de votre chantier en mode "tableau".

OK

Appuyer sur **OK** :

Cette fonction vous permet de compléter vos AC en mode tableau. Vous pourrez :

- Modifier* : N° de voirie et rue de chaque AC
- Compléter* : les informations de localisations individuelles de chaque AC
- Intégrer* : directement et individuellement des modèles d'AC

Une fois vos modifications saisies, appuyez sur **METTRE À JOUR**

Calepinage du chantier

Nombre de logements de l'opération équipés par l'auteur des attestations : 1

Remplissez ou modifiez en mode "tableau" les identifications de votre chantier.

AC	N°	Rue	Lot	Imm.	Cage	Etage	Porte	Modèle d'AC
1	1	RUE DE LONGVIC		CBDEJ	CBDEI	42	4D0	

METTRE À JOUR

IMPORT

Choisissez un fichier d'import structuré au format CONSUEL.

?

OK

Appuyer sur **OK** :

Cette fonction vous permet grâce à un fichier structuré, de procéder à l'import simultané de données, issue par exemple, de votre application métier. Cette fonction nécessite des compétences informatiques pour mettre en œuvre une interface permettant d'obtenir un format de fichier compatible (la bulle d'aide vous propose le téléchargement d'un fichier de définition des données attendues).

Import

Choisissez un fichier d'import structuré au format CONSUEL.

Sélectionner un fichier d'import



Parcourir...

ENVOYER

Tester mes AC

Ce test permet de vérifier que les AC ont été correctement remplies.

TESTER

La fonction **TESTER** est valable pour toutes vos AC (jaune, verte, bleue et violette). Elle vous permet de faire un test de toutes les AC présentes dans votre chantier.

-  Indicateur d'une AC passant le test de validation avec succès
-  Indicateur d'une AC échouant au test de validation

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REMPILIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC JAUNE

L'AC se répartit en plusieurs champs principaux. Chaque champ possède une info-bulle vous expliquant précisément les informations nécessaires à la rédaction de l'AC.

Cette partie indique l'adresse à laquelle seront envoyées les éventuelles correspondances que nous aurions à vous adresser.

Vous retrouvez également ces documents sur votre espace client.

Cette partie indique l'adresse à laquelle seront envoyées les éventuelles correspondances que nous aurions à vous adresser.

Si celles-ci s'avèrent inexactes ou incomplètes, vous devez les modifier au niveau du chantier auquel cette attestation est rattachée.

Cette partie indique vos coordonnées ou celle de votre siège.

Ces données ne sont pas modifiables. Si elles s'avèrent inexactes ou incomplètes, vous devez contacter le service émission du CONSUEL, en accompagnant votre demande de tous documents justificatifs (KBIS pour un professionnel, Justificatif d'identité, etc.)

Cette section vous permet d'identifier l'installation électrique qui fait l'objet de cette attestation.

Si cette attestation est destinée à être remise à un gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, nous vous encourageons vivement à indiquer le numéro de point de livraison qu'il vous a peut être déjà communiqué.

Le nom du propriétaire de l'installation, de l'opération ou du programme ne sont pas modifiables car déjà renseignés à l'étape précédente.

Si l'installation est située dans un bâtiment collectif, vous devez indiquer à minima l'étage ainsi que le numéro de porte. Si l'opération est composée de plusieurs bâtiments ou cages, vous voudrez bien indiquer en plus le numéro ou le nom de l'immeuble et/ou de la cage d'escalier.

En ce qui concerne l'adresse, elle est par défaut celle que vous avez renseignée au niveau du chantier. Cependant, vous pouvez la modifier.

Indiquez le numéro de lot si le numéro de voirie n'est pas attribué ou s'il s'agit d'une opération collective horizontale ne disposant que d'une seule adresse postale (lotissement par exemple).

Le code postal, la commune, ainsi que les coordonnées GPS ne sont pas modifiables car précédemment enregistrés au niveau du chantier.

Choisir un modèle OK

Tester cette attestation SAUVER

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation à usage domestique

Formulaire émis le : 08/09/2016
À envoyer au CONSUEL avant le : 08/09/2017
N° Client : N° AC : 60116000001885
N° Site : Fact. : SE16FW000121

VISA DU CONSUEL
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie
(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI
Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :
Nom du propriétaire de l'installation : guide nouvelles ac 1
Nom de l'opération ou du programme :
Bât. Collectif : NON OUI
Adresse N° : Lot : Rue :
Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale
Complément :
Code postal : Commune :
Latitude : Longitude :

TYPE DE CONSTRUCTION A USAGE DOMESTIQUE

Type : MAISON APPARTEMENT Autre...
Opération collective : NON OUI
Nombre de pièces principales :
Nombre de logements objets de travaux électriques :

TRAVAUX

Travaux : Installation neuve Rénovation totale Mise en sécurité Rénovation partielle
Installation à puissance limitée : OUI NON
Autre(s) intervenants en électricité sur installation de consommation : NON OUI

SAUVEGARDER

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REMPILIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC JAUNE

Cette partie est destinée à préciser le type de local dont l'installation électrique fait l'objet de cette attestation.

S'il s'agit d'une maison ou d'un appartement, vous devez indiquer le nombre de pièces principales (pièce de séjour ou de sommeil incluant les bureaux, salles de jeux, etc.). Nota : Ne doivent pas être comptées les pièces de service telles que les cuisines, salle d'eau, cabinets d'aisance, buanderie, débarras, séchoirs, dégagements et dépendances.

Dans d'autres cas, vous devez cocher la case "Autre" et choisir (ou ajouter) sa nature dans la liste de choix proposés.

Dans le cas d'une opération collective (au moins deux installations réalisées simultanément pas vos soins sur le même site), vous devez indiquer le nombre total de logements dont vous avez en charge les installations électriques.

Choisir un modèle OK

Tester cette attestation SAUVER

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation à usage domestique

Formulaire émis le : 08/09/2016
A envoyer au CONSUEL avant le : 08/09/2017
N° Client : N° AC : 60116000001885
N° Site : Fact. : SE16FW000121

VISA DU CONSUEL

(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI
Référence du point de livraison fourni par le G.R.D. :
Nom du propriétaire de l'installation : guide nouvelles ac 1
Nom de l'opération ou du programme :
Bât. Collectif : NON OUI
Adresse N° : Lot : Rue :
Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale
Complément :
Code postal : Commune :
Latitude : Longitude :

TYPE DE CONSTRUCTION A USAGE DOMESTIQUE

Type : MAISON APPARTEMENT Autre...
Nombre de pièces principales :
Opération collective : NON OUI
Nombre de logements objets de travaux électriques :

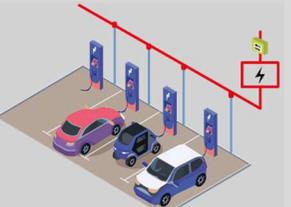
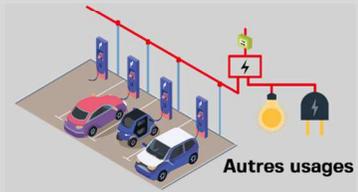
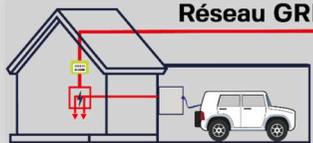
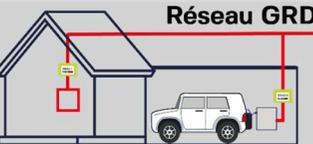
TRAVAUX

Travaux : Installation neuve Rénovation totale Mise en sécurité Rénovation partielle
Installation à puissance limitée : OUI NON

Autre(s) intervenants en électricité sur installation de consommation : NON OUI

SAUVEGARDER

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

CHOIX POUR IRVE		
Travaux	Configuration	Choix "Autre"
Vous avez installé un ou plusieurs points de recharge par emplacement et chaque emplacement fait l'objet d'un point de livraison (PDL/PRM).		IRVE bât. Collectif d'habitation 1 PDL/PRM par emplacement
Vous avez réalisé une IRVE pour un parking de bâtiment collectif d'habitation ou de lotissement et raccordée sur un point de livraison (PDL/PRM) spécifique dédié à ce seul usage.		IRVE bât. Collectif d'habitation 1 seul PDL/PRM dédié
Vous avez réalisé une IRVE pour un parking de bâtiment collectif d'habitation ou de lotissement et raccordée sur un point de livraison (PDL/PRM) existant alimentant d'autres usages tels que les services généraux du bâtiment ou du lotissement.		IRVE bât. Collectif d'habitation raccordement indirect
Vous avez installé un point de recharge alimenté depuis le point de livraison (PDL/PRM) d'une logement ou d'une annexe non professionnelle.		IRVE pour Maison individuelle raccordement indirect
Vous avez installé un ou plusieurs points de recharge dans votre propriété (usage non professionnel) alimenté par un point de livraison (PDL/PRM) dédié à cet usage.		IRVE pour Maison individuelle sur PDL/PRM dédié

Choisir un modèle
Tester cette attestation

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation à usage domestique

VISA DU CONSUEL
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité)
 organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

Formulaire émis le : 08/09/2016
 À envoyer au CONSUEL avant le : 08/09/2017
 N° Client : N° AC : 60115000001885
 N° Siret : Fact. : SE16FW000121

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI

Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :

Nom du propriétaire de l'installation : guide nouvelles ac 1

Nom de l'opération ou du programme :

Bât. Collectif : NON OUI

Adresse N° : Lot : Rue :

Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale

Complément :

Code postal : Commune :

Latitude : Longitude :

TYPE DE CONSTRUCTION A USAGE DOMESTIQUE

Type : MAISON APPARTEMENT Autre...

Opération collective : NON OUI

Nombre de pièces principales :

Nombre de logements objets de travaux électriques :

TRAVAUX

Travaux : Installation neuve Rénovation totale Mise en sécurité Rénovation partielle

Installation à puissance limitée : OUI NON

Autre(s) intervenants en électricité sur installation de consommation : NON OUI

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

Cette partie est destinée à préciser le type d'installation réalisée.

Type de travaux :

Cochez **Installation neuve** s'il s'agit de la création d'une nouvelle installation électrique.

Cochez **Rénovation totale** s'il s'agit de la dépose complète d'une installation électrique existante et remplacement par une nouvelle installation électrique.

Cochez **Mise en sécurité** s'il s'agit d'une installation électrique existante conservée sans création de nouveaux circuits électriques.

Cochez **Rénovation partielle** s'il s'agit d'une partie d'installation existante conservée et création de nouveaux circuits électriques (pose d'un dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects + pose de canalisations).

- Dans ce seul cas de rénovation partielle, vous devrez compléter le tableau pour indiquer, par section (1,5 mm² ; 2,5 mm² ou autre), le nombre de circuits neufs créés et de circuits existants conservés.

Relocation :

Si les travaux sont réalisés dans un bâtiment existant, à la demande d'un bailleur, dans le cadre d'un changement de locataire, veuillez choisir "OUI" pour "Travaux réalisés dans le cadre d'une remise en location d'un logement".

Si ce n'est pas le cas, veuillez indiquer "NON".

Installation à puissance limitée :

Dans le cas où la puissance délivrée au point de livraison est supérieure à 36 kVA ou 90A monophasé ou encore 60A triphasé, vous devez télécharger le dossier technique SC143, le compléter puis joindre le fichier au format PDF à cette attestation.

Voir page suivante pour joindre le SC 143

Cette partie est destinée à déclarer d'autres intervenants sur l'installation électrique dans le cadre d'une pluralité d'installateurs.

Dans certains cas, il est possible que vos travaux ne concernent pas la totalité de l'installation électrique réalisée en aval du point de livraison, et qu'au moins un autre installateur ait réalisé des installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

Dans ce cas, vous devez nous indiquer les coordonnées de ces installateurs, ainsi que les travaux qu'ils ont réalisés, afin de ne pas prendre sous votre responsabilité des installations non réalisées par vos soins.

Choisir un modèle
Tester cette attestation

OK
SAUVER

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation à usage domestique

Formulaire émis le : 08/09/2016
 À envoyer au CONSUEL avant le : 08/09/2017
 N° Client : N° AC : 60116000001885
 N° Siret : Fact. : SE16FW000121

VISA DU CONSUEL
 (Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
 organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI
 Référence du point de livraison fourni par le G.R.D. :
 Nom du propriétaire de l'installation : guide nouvelles ac 1
 Nom de l'opération ou du programme :
 Bât. Collectif : NON OUI
 Adresse N° : Lot : Rue :
Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale
 Complément :
 Code postal : Commune :
 Latitude : Longitude :

TYPE DE CONSTRUCTION A USAGE DOMESTIQUE

Type : MAISON APPARTEMENT Autre...
 Nombre de pièces principales :
 Opération collective : NON OUI
 Nombre de logements objets de travaux électriques :

TRAVAUX

Travaux : Installation neuve Rénovation totale Mise en sécurité Rénovation partielle
 Installation à puissance limitée : OUI NON

Autre(s) intervenants en électricité sur installation de consommation : NON OUI

SAUVEGARDER

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

OUTIL : Joindre le document SC 143 pour une AC Jaune

L'utilité de cet outil est de pouvoir joindre le dossier technique SC 143 lorsque votre installation n'est pas à puissance limitée.



Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC JAUNE

La fonction : CHOISIR UN MODELE

Elle vous permet de renseigner l'AC avec un de vos modèles déjà enregistré. Il vous suffit d'en sélectionner un dans la liste déroulante et d'appuyer sur .

La fonction 

Elle vous permet de vérifier que les points minimum nécessaires à la recevabilité de votre AC sont complétés et sauvegarde automatiquement l'AC en cours de saisie.

Deux possibilités :

- 1) Votre AC est bien remplie, vous aurez le symbole de validation vert et vous obtiendrez le message suivant :

Rédaction correcte de l'attestation  

- 2) Votre AC est mal remplie, vous aurez une croix blanche sur fond rouge et vous obtiendrez le message suivant avec une liste déroulante vous mentionnant les points manquants et à reprendre :

Rédaction incorrecte de l'attestation (cliquez ici pour avoir le détail)  

Rédaction incorrecte de l'attestation (cliquez ici pour avoir le détail)

Vous devez choisir s'il s'agit ou non d'un bâtiment collectif

Pour un logement, le nombre de pièces principales doit être supérieur à 0.

Vous devez choisir la nature des travaux réalisés

Vous devez indiquer s'il s'agit d'une installation à puissance limitée

La fonction 

Elle est à utiliser pour enregistrer les informations qui ont été complétées sur votre AC. Pour se faire, appuyez sur le bouton situé en bas de l'écran de votre AC. Cette fonction teste également l'AC qui va être sauvegardée.

Une fois l'une de ces deux actions réalisée, en retournant sur la page Mes Services->Gérer mes chantiers->liste des AC, l'AC aura bien été modifiée des éléments complétés.

N°AC	Adresse	Lot	Batiment	Escalier	Etage	Pe	Type	Outils	Test
1	37-39 Rue de Dunkerque						Jaune	 	 Correcte

Mon AC Jaune N° 1

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC VERTE

L'AC se repartit en plusieurs champs principaux. Chaque champ possède une info-bulle vous expliquant précisément les informations nécessaires à la rédaction de l'AC.

Cette partie indique l'adresse à laquelle seront envoyées les éventuelles correspondances que nous aurions à vous adresser.

Vous retrouvez également ces documents sur votre espace client.

Cette partie indique l'adresse à laquelle seront envoyées les éventuelles correspondances que nous aurions à vous adresser.

Si celles-ci s'avèrent inexactes ou incomplètes, vous devez les modifier au niveau du chantier auquel cette attestation est rattachée.

Cette partie indique vos coordonnées ou celle de votre siège.

Ces données ne sont pas modifiables. Si elles s'avèrent inexactes ou incomplètes, vous devez contacter le service émission du CONSUEL, en accompagnant votre demande de tous documents justificatifs (KBIS pour un professionnel, Justificatif d'identité, etc.)

Cette section vous permet d'identifier l'installation électrique qui fait l'objet de cette attestation.

Si cette attestation est destinée à être remise à un gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, nous vous encourageons vivement à indiquer le numéro de point de livraison qu'il vous a peut être déjà communiqué.

Le nom du propriétaire de l'installation, de l'opération ou du programme ne sont pas modifiables car déjà renseignés à l'étape précédente.

S'il s'agit d'une installation réalisée dans un immeuble de grande hauteur au titre de l'article R122-2 du code de la construction et de l'habitation, vous devez cocher la case "Oui" et fournir un rapport de vérification d'un organisme accrédité.

Précisez s'il s'agit :

- D'un établissement recevant du public ou des travailleurs
- D'une installation extérieure "sans bâtiment"
- D'une installation au sein d'un foyer logement • De services généraux de bâtiment d'habitation

A l'exception du foyer logement, vous serez invité à choisir la nature de là où est située l'installation. Une saisie libre est possible si et seulement si vous ne trouvez pas votre configuration dans la liste.

En ce qui concerne l'adresse, elle est par défaut celle que vous avez renseignée au niveau du chantier. Cependant, vous pouvez la modifier.

Le code postal, la commune, ainsi que les coordonnées GPS ne sont pas modifiables car précédemment enregistrés au niveau du chantier.

Mon AC Verte N° 2

Tester cette attestation

SAUVER

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation pour locaux à réglementation particulière et services généraux

VISA DU CONSUEL

(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

Formulaire émis le : 16/09/2016
À envoyer au CONSUEL avant le : 16/09/2017

N° Client : 3300396
N° AC : 60216000009513

N° Site : 43399591700070
Fact. : SE16FW000126

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI

Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :

Nom du propriétaire de l'installation :

Nom du site :

Immeuble de grande hauteur : NON OUI (Voir R122-2 du code de la construction et de l'habitation)

ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS ET/OU DU PUBLIC

INSTALLATION EXTÉRIEURE

FOYER LOGEMENT (hors unité de vie)

SERVICES GÉNÉRAUX DE BATIMENTS D'HABITATION

Adresse N° : Lot : Rue :

(Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale)

Complément :

Code postal : 21000 Commune : DIJON

Latitude : 47,330202 Longitude : 5,027670

TRAVAUX

Travaux : Installation neuve Rénovation totale Mise en sécurité Rénovation partielle

Nombre de circuits réalisés / conservés :

	neufs	existants
1,5 mm ²	<input style="width: 40px;" type="text"/>	<input style="width: 40px;" type="text"/>
2,5 mm ²	<input style="width: 40px;" type="text"/>	<input style="width: 40px;" type="text"/>
autres	<input style="width: 40px;" type="text"/>	<input style="width: 40px;" type="text"/>

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON

Installation à puissance limitée : OUI NON

PLURALITE D'INSTALLATEURS

Autre(s) intervenant(s) en électricité sur installation de consommation : NON OUI

SAUVEGARDER

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REMPILIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC VERTE

L'AC se répartit en plusieurs champs principaux. Chaque champ possède une info-bulle vous expliquant précisément les informations nécessaires à la rédaction de l'AC.

Cette partie est destinée à préciser le type d'installation réalisée.

Type de travaux :

Cochez **Installation neuve** s'il s'agit de la création d'une nouvelle installation électrique.

Cochez **Rénovation totale** s'il s'agit de la dépose complète d'une installation électrique existante et remplacement par une nouvelle installation électrique.

Cochez **Rénovation partielle** s'il s'agit d'une partie d'installation existante conservée et création de nouveaux circuits électriques (pose d'un dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects + pose de canalisations).

Cochez **Mise en sécurité des parties communes de bâtiment d'habitations** s'il s'agit d'une installation électrique existante conservée sans création de nouveaux circuits électriques. (autorisé exclusivement dans le seul cadre des parties communes de bâtiment d'habitation)

- Vous devrez compléter le tableau pour indiquer, par section (1,5 mm² ; 2,5 mm² ou autre), le nombre de circuits neufs créés et de circuits existants conservés.

Joindre un rapport d'organisme d'inspection:

Si nécessaire, vous pouvez nous transmettre électroniquement les rapports de vérification établis par un organisme accrédité.

Vous pouvez joindre jusqu'à 5 fichiers au format PDF ou image d'une taille maximum de 2 mégaoctets chacun.

Installation à puissance limitée :

Dans le cas où la puissance délivrée au point de livraison est supérieure à 36 kVA ou 90A monophasé ou encore 60A triphasé, et que vous ne joignez pas de rapport d'organisme de vérification, vous devez télécharger le dossier technique SC143, le compléter puis joindre le fichier au format PDF à cette attestation.

Voir page suivante pour joindre les rapports de vérification et/ou le SC 143

Cette partie est destinée à déclarer d'autres intervenants sur l'installation électrique dans le cadre d'une pluralité d'installateurs.

Dans certains cas, il est possible que vos travaux ne concernent pas la totalité de l'installation électrique réalisée en aval du point de livraison, et qu'au moins un autre installateur ait réalisé des installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

Dans ce cas, vous devez nous indiquer les coordonnées de ces installateurs, ainsi que les travaux qu'ils ont réalisés, afin de ne pas prendre sous votre responsabilité des installations non réalisées par vos soins.

Mon AC Verte N° 2

Tester cette attestation

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
 Installation de consommation pour locaux à réglementation particulière et services généraux

VISA DU CONSUEL
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
 organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

Formulaire émis le : 16/09/2016
 À envoyer au CONSUEL avant le : 16/09/2017
 N° Client : 3300396 N° AC : 60216000000913
 N° Site : 43399501700070 Fax : 5618W000126

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI
 Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :
 Nom du propriétaire de l'installation :
 Nom du site :
 Immeuble de grande hauteur : NON OUI (Voir R122-2 du code de la construction et de l'habitation)
 ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS ET/OU DU PUBLIC
 INSTALLATION EXTÉRIEURE
 FOYER LOGEMENT (hors unité de vie)
 SERVICES GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION
 Adresse N° : Lot : Rue :
Indiquer le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale
 Complément :
 Code postal : 21000 Commune : DIJON
 Latitude : 47,330202 Longitude : 5,027670

TRAVAUX

Travaux : Installation neuve Rénovation totale Mise en sécurité Rénovation partielle
 Nombre de circuits réalisés / conservés :

	neufs	existants
1,5 mm ²	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2,5 mm ²	<input type="text"/>	<input type="text"/>
autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON
 Installation à puissance limitée : OUI NON

PLURALITE D'INSTALLATEURS

Autre(s) intervenant(s) en électricité sur installation de consommation : NON OUI

Notice SC244C-12 Septembre 2022

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

OUTIL : Joindre des documents pour une AC Verte

L'utilité de cet outil est de pouvoir joindre le dossier technique SC 143 lorsque votre installation n'est pas à puissance limitée et/ou un rapport d'organisme de vérification.

Etape 1 : si votre installation n'est pas à puissance limitée, cochez « NON » et si vous joignez un rapport de vérification, cochez « OUI ». Les informations suivantes apparaissent. Via le type, indiquez le type de document que vous souhaitez intégrer dans le menu déroulant.

Si vous ne devez insérer qu'un seul type de document suivant votre sélection précédente, le type de pièce sera reconnu automatiquement sans menu déroulant.

Etape 2 (si joindre uniquement SC 143 -> sinon passez à l'étape 3) : appuyez sur « ici » afin de télécharger le dossier technique. Remplissez les informations demandées et enregistrez-le dans votre explorateur.

Etape 3 : appuyez sur « parcourir » afin de chercher le document à envoyer

Etape 4 : votre explorateur de fichier s'ouvre, recherchez le document précédemment enregistré.

Attention au type de fichier : seuls les fichiers de type .jpg, .bmp, .pdf (non protégés et non au format portefeuille) sont autorisés. En cas de mauvais fichier, un message apparaîtra sous la barre du fichier joint. Une pièce ne peut dépasser une taille de 2MO.

Etape 5 : il faut appuyer sur le bouton « enregistrer le fichier » afin de la joindre. En fonction de la taille de fichier :
Soit une barre de progression apparaît
Soit la zone se grise durant le temps de chargement

- Lorsque la pièce jointe est insérée, elle s'incrémente dans la liste des pièces enregistrées avec le type désigné sur le côté droit.
- Pour supprimer la pièce jointe, il faut appuyer sur la corbeille.
- Vous ne pouvez insérer au maximum 5 pièces par formulaire.

Joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON
Installation à puissance limitée : OUI NON

Si vous joignez les rapports de vérification, il ne sera pas nécessaire de transmettre les originaux à la délégation régionale dont dépend le chantier.

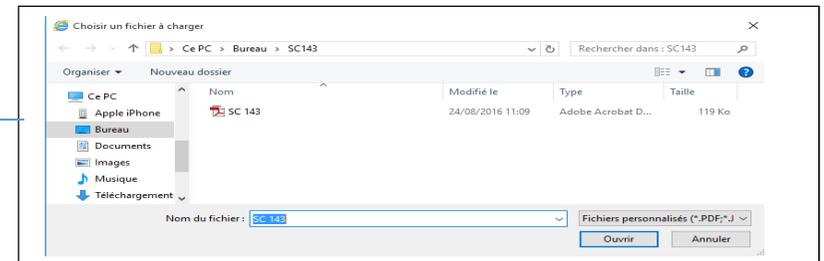
Nous vous rappelons que votre signature électronique sera apposée sur ce document lors de son envoi. Il est donc important que le document original établi par le vérificateur ne subisse aucune modification afin de ne pas engager votre responsabilité.

Parcourir... Type : Rapports organisme vérif
Rapports organisme vérificateur
Dossier technique

ENREGISTRER LE FICHIER

Veuillez rédiger le dossier SC 143 disponible **ici** puis le joindre à votre attestation

Parcourir...



ENREGISTRER LE FICHIER

Pièces jointes enregistrées

SC 143.pdf	Dossier technique	
------------	-------------------	--

Nom de la pièce

Type de pièce

Visualiser

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC VERTE

La fonction SAUVER

Elle vous permet de vérifier que les points minimum nécessaires à la recevabilité de votre AC sont complétés et sauvegarde automatiquement l'AC en cours de saisie.

Deux possibilités :

- 1) Votre AC est bien remplie, vous aurez le symbole de validation vert et vous obtiendrez le message suivant :

Rédaction correcte de l'attestation  

- 2) Votre AC est mal remplie, vous aurez une croix blanche sur fond rouge et vous obtiendrez le message suivant avec une liste déroulante vous mentionnant les points manquants et à reprendre :

Rédaction incorrecte de l'attestation (cliquez ici pour avoir le détail) 
Vous devez indiquer s'il s'agit ou non d'un IGH (immeuble de grande hauteur)
Vous devez choisir la nature du local
Vous devez choisir la nature des travaux réalisés
Vous devez indiquer si vous souhaitez joindre un rapport d'organisme d'inspection
Vous devez indiquer si l'installation est à puissance limitée.

La fonction SAUVEGARDER

Elle est à utiliser pour enregistrer les informations qui ont été complétées sur votre AC. Pour se faire, appuyez sur le bouton situé en bas de l'écran de votre AC. Cette fonction teste également l'AC qui va être sauvegardée.

Une fois l'une de ces deux actions réalisées, en retournant sur la page Mes Services->Gérer mes chantiers->liste des AC, l'AC aura bien été modifiée des éléments complétés.

N°AC	Adresse	Lot	Batiment	Escalier	Etage	Porte	Type	Outils	Test
2	9 D974						Verte		 Correcte

Mon AC Verte N° 2

Le numéro d'AC et la couleur indiqués dans la liste, correspondent à ceux affichés dans l'onglet du remplissage de l'attestation de conformité.

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC BLEUE

L'AC se repartit en plusieurs champs principaux. Chaque champ possède une info-bulle vous expliquant précisément les informations nécessaires à la rédaction de l'AC.

Cette partie indique l'adresse à laquelle seront envoyées les éventuelles correspondances que nous aurions à vous adresser.

Vous retrouvez également ces documents sur votre espace client.

Cette partie indique l'adresse à laquelle seront envoyées les éventuelles correspondances que nous aurions à vous adresser.

Si celles-ci s'avèrent inexactes ou incomplètes, vous devez les modifier au niveau du chantier auquel cette attestation est rattachée.

Cette partie indique vos coordonnées ou celle de votre siège.

Ces données ne sont pas modifiables. Si elles s'avèrent inexactes ou incomplètes, vous devez contacter le service émission du CONSUEL, en accompagnant votre demande de tous documents justificatifs (KBIS pour un professionnel, Justificatif d'identité, etc.)

Cette section vous permet d'identifier l'installation électrique qui fait l'objet de cette attestation.

Si cette attestation est destinée à être remise à un gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, nous vous encourageons vivement à indiquer le numéro de point de livraison qu'il vous a peut être déjà communiqué.

Le nom du propriétaire de l'installation, de l'opération ou du programme ne sont pas modifiables car déjà renseignés à l'étape précédente.

BATIMENT : Précisez s'il s'agit :

- D'une installation dans un bâtiment neuf
- D'une installation dans un bâtiment existant
- D'une installation extérieure "sans bâtiment"

SITE : Précisez s'il s'agit :

- D'une opération individuelle ou collective dans un contexte de logement
- D'une autre activité à choisir parmi celles figurant dans la liste ou à saisir manuellement si absence.

Si l'installation est située dans un bâtiment collectif, vous serez invité à préciser le nom ou numéro de l'immeuble, de la cage, de l'étage et de la porte.

En ce qui concerne l'adresse, elle est par défaut celle que vous avez renseignée au niveau du chantier. Cependant, vous pouvez la modifier.

Le code postal, la commune, ainsi que les coordonnées GPS ne sont pas modifiables car précédemment enregistrés au niveau du chantier.

Mon AC Bleue N° 1

Tester cette attestation

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de production sans dispositif de stockage de l'énergie électrique

Membre émis le : 06/09/2016
 Envoyer au CONSUEL avant le : 06/09/2017
 Client : 3300356 N° AC : 0051600000007
 Site : 43390591700070 Fact. : SE16FW00110

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

*L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de production, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties renouvelées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non renouvelées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI
 référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :
 nom du propriétaire de l'installation : dfgfdg
 nom du site :
 bâtiment : Bâtiment neuf Bâtiment existant Sans bâtiment
 Site : HABITATION AUTRE
 bât. Collectif : NON OUI
 adresse N° : Lot : Rue :
Indiquer le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons indépendantes d'égale ou de la même adresse postale
 Complément :
 Code postal : Commune :
 Latitude : Longitude :

TRAVAUX

installation de production objet des travaux :
 installation de production renouvelée : NON OUI
 puissance installée (en kVA) :
 tension coté courant alternatif : ≤ 1000V > 1000V
 raccordement au réseau public de distribution : OUI NON
(en direct ou par l'intermédiaire de l'installation de consommation)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

joindre le dossier technique SC144 complété : OUI NON
 joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON

Dossier technique SC144

PLURALITE D'INSTALLATEURS

autre(s) intervenant(s) en électricité sur installation de consommation : NON OUI

VISA DU CONSUEL

(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité) organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC BLEUE

L'AC se repartit en plusieurs champs principaux. Chaque champ possède une info-bulle vous expliquant précisément les informations nécessaires à la rédaction de l'AC.

Cette partie est destinée à préciser le type d'installation réalisée.

Type d'installation :
Choisir le type d'installation de production parmi les choix proposés

Installation neuve ou rénovée :
Cochez **OUI** s'il s'agit de travaux sur une installation existante (y compris une augmentation de puissance. Vous devrez indiquer le nombre total de générateurs. Dans le cas d'une nouvelle installation, cochez **NON**

Puissance installée :
Vous devez renseigner ce champ : La puissance exprimée en kVA doit correspondre à celle mentionnée sur votre dossier technique

Tension coté courant alternatif :
Cochez = 1000 V si la tension n'excède pas 1000 volts **alternatifs à la sortie de l'onduleur**. Sinon, cochez "> 1000 V"

Raccordement au réseau public de distribution :
Cochez **OUI** si l'installation est raccordée au réseau de distribution publique d'électricité y compris à travers l'installation de consommation. Vous ne devez cocher **NON** que lorsqu'il s'agit d'une installation totalement autonome sans raccordement sur une installation de consommation.

Joindre le dossier technique:

Le dossier technique qui doit accompagner l'attestation est obligatoire. Vous pouvez vous le procurer sur www.consuel.com ou en cliquant directement sur le bouton de téléchargement.

Après l'avoir complété, vous devrez le joindre électroniquement à l'attestation.

Cependant, si vous êtes dans l'impossibilité de le faire, vous devrez nous transmettre ce dossier par courrier à l'adresse de la direction régionale CONSUEL dont dépend votre chantier, ce qui risque d'entraîner un délai supplémentaire.

Dans ce seul cas, et afin de permettre de valider l'attestation, vous devrez cocher **NON**.

Joindre un rapport d'organisme d'inspection :

Si nécessaire, en cochant **OUI**, vous pouvez nous transmettre électroniquement les rapports de vérification établis par un organisme accrédité.

Ceux-ci seront signés électroniquement lors de l'envoi de votre attestation.

Vous pouvez joindre jusqu'à 5 fichiers au format PDF ou image d'une taille maximum de 2 mégaoctets chacun.

S'il n'y a pas nécessité de joindre ces documents, vous devrez cocher **NON**.

Voir page suivante pour joindre les rapports de vérification et/ou le SC 144

Mon AC Bleue N° 1

Tester cette attestation

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de production
sans dispositif de stockage de l'énergie électrique

Insulaire émise le : 06/09/2016
 Envoyer au CONSUEL avant le : 06/09/2017
 Client : 3300356 N° AC : 6051600000807
 Siret : 41399691700070 Fact. : SE16FW00110

VISA DU CONSUEL
 (Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
 organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de production, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI
 Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :
 Nom du propriétaire de l'installation : d'fgfdg
 Nom du site :
 Bâtiment : Bâtiment neuf Bâtiment existant Sans bâtiment
 Site : HABITATION AUTRE
 État Collectif : NON OUI
 Adresse N° : Lot : Rue :
Indiquer le n° de lot si l'adresse s'agit de plusieurs réalisations individuelles disposant de la même adresse postale
 Complément :
 Code postal : Commune :
 Latitude : Longitude :

TRAVAUX

Installation de production objet des travaux :
 Installation de production rénovée : NON OUI
 Puissance installée (en kVA) :
 Tension coté courant alternatif : ≤ 1000V > 1000V
 Raccordement au réseau public de distribution : OUI NON
(en direct ou par l'intermédiaire de l'installation de consommation)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Joindre le dossier technique SC144 complété : OUI NON
 Joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON


Dossier technique SC144

PLURALITE D'INSTALLATEURS

Autre(s) intervenant(s) en électricité sur installation de consommation : NON OUI

Notice SC244C-12 Septembre 2022

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

OUTIL : Joindre des documents pour une AC Bleue

L'utilité de cet outil est de pouvoir joindre le dossier technique installation de production SC 144 et/ou un rapport d'organisme de vérification.

Etape 1 : si vous joignez un dossier technique, cochez « OUI » et si vous joignez un rapport de vérification, cochez « OUI ». Les informations suivantes apparaissent. Via le type, indiquez le type de document que vous souhaitez intégrer dans le menu déroulant.

Si vous ne devez insérer qu'un seul type de document suivant votre sélection précédente, le type de pièce sera reconnu automatiquement sans menu déroulant.

Etape 2 : si vous devez joindre un SC 144, appuyez sur « Dossier Technique SC 144 » afin de télécharger le dossier technique. Remplissez les informations demandées et enregistrez-le dans votre explorateur.

Etape 3 : appuyez sur « parcourir » afin de chercher le document à envoyer

Etape 4 : votre explorateur de fichier s'ouvre, recherchez le document précédemment enregistré.

Attention au type de fichier : seuls les fichiers de type .jpg, .bmp, .pdf (non protégés et non au format portefeuille) sont autorisés. En cas de mauvais fichier, un message apparaîtra sous la barre du fichier joint. Une pièce ne peut dépasser une taille de 2MO.

Etape 5 : il faut appuyer sur le bouton « enregistrer le fichier » afin de la joindre. En fonction de la taille de fichier :
Soit une barre de progression apparaît
Soit la zone se grise durant le temps de chargement

- Lorsque la pièce jointe est insérée, elle s'incrémente dans la liste des pièces enregistrées avec le type désigné sur le côté droit. Pour supprimer la pièce jointe, il faut appuyer sur la corbeille.
- Vous ne pouvez insérer au maximum 5 pièces par formulaire.

Joindre le dossier technique SC144 complété : OUI NON
 Joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON

Si vous joignez les rapports de vérification, il ne sera pas nécessaire de transmettre les originaux à la délégation régionale dont dépend le chantier.

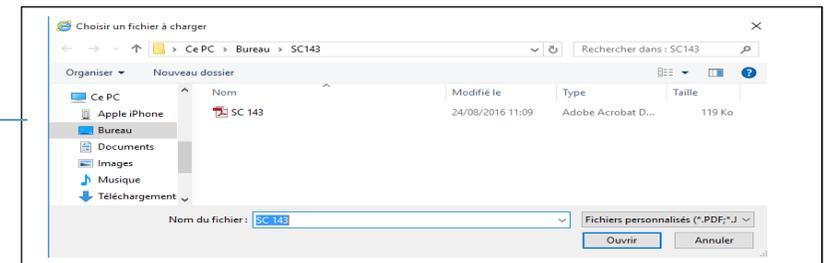
Nous vous rappelons que votre signature électronique sera apposée sur ce document lors de son envoi. Il est donc important que le document original établi par le vérificateur ne subisse aucune modification afin de ne pas engager votre responsabilité.

Parcourir... Type : **Rapports organisme vér**
 Rapports organisme vérificateur
 Dossier technique

ENREGISTRER LE FICHIER



Parcourir...



ENREGISTRER LE FICHIER

Pièces jointes enregistrées

SC-144.pdf	Dossier technique
------------	-------------------

Nom de la pièce Type de pièce Visualiser

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC BLEUE

L'AC se répartit en plusieurs champs principaux. Chaque champ possède une info-bulle vous expliquant précisément les informations nécessaires à la rédaction de l'AC.

Cette partie est destinée à déclarer d'autres intervenants sur l'installation électrique dans le cadre d'une pluralité d'installateurs.

Dans certains cas, il est possible que vos travaux ne concernent pas la totalité de l'installation électrique réalisée en aval du point de livraison, et qu'au moins un autre installateur ait réalisé des installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

Dans ce cas, vous devez nous indiquer les coordonnées de ces installateurs, ainsi que les travaux qu'ils ont réalisés, afin de ne pas prendre sous votre responsabilité des installations non réalisées par vos soins.

Mon AC Bleue N° 1

Tester cette attestation

SALVER

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de production
sans dispositif de stockage de l'énergie électrique

Formulaire émis le : 06/09/2016
 Envoyer au CONSUEL avant le : 06/09/2017
 Client : 3300356 N° AC : 60516050000807
 Site : 43309591700070 Fact. : SE16FW000110

VISA DU CONSUEL

(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de production, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties renouvelées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non renouvelées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI
 Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :
 Nom du propriétaire de l'installation : dfg/dg
 Nom du site :
 Bâtiment : Bâtiment neuf Bâtiment existant Sans bâtiment
 Usage : HABITATION AUTRE
 Bât. Collectif : NON OUI
 Adresse N° : Lot : Rue :
Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse postale
 Complément :
 Code postal : Commune :
 Latitude : Longitude :

TRAVAUX

Installation de production objet des travaux :
 Installation de production renouvelée : NON OUI
 Puissance installée (en kVA) :
 Tension côté courant alternatif : ≤ 1000V > 1000V
 Raccordement au réseau public de distribution : OUI NON
(en direct ou par l'intermédiaire de l'installation de consommation)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Joindre le dossier technique SC144 complété : OUI NON
 Joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON

Dossier technique
SC144

PLURALITE D'INSTALLATEURS

Autre(s) intervenant(s) en électricité sur installation de consommation : NON OUI

SAUVEGARDER

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC BLEUE

La fonction 

Elle vous permet de vérifier que les points minimum nécessaires à la recevabilité de votre AC sont complétés et sauvegarde automatiquement l'AC en cours de saisie.

Deux possibilités :

- 1) Votre AC est bien remplie, vous aurez le symbole de validation vert et vous obtiendrez le message suivant :

Rédaction correcte de l'attestation 

- 2) Votre AC est mal remplie, vous aurez une croix blanche sur fond rouge et vous obtiendrez le message suivant avec une liste déroulante vous mentionnant les points manquants et à reprendre :

Rédaction incorrecte de l'attestation (cliquez ici pour avoir le détail) 
Vous devez indiquer le type de bâtiment (Neuf, existant ou sans bâtiment)
Vous devez renseigner la nature du site
Vous devez choisir s'il s'agit ou non d'un bâtiment collectif
Vous devez indiquer le type d'installation de production
Vous devez indiquer s'il s'agit ou non d'une installation de production rénovée
La puissance de l'installation est obligatoire
Vous devez préciser la tension coté courant alternatif
Vous devez préciser si l'installation est raccordée au réseau DP
Vous devez indiquer si vous souhaitez joindre un dossier technique
Vous devez indiquer si vous souhaitez joindre un rapport d'organisme d'inspection

La fonction 

Elle est à utiliser pour enregistrer les informations qui ont été complétées sur votre AC. Pour se faire, appuyez sur le bouton situé en bas de l'écran de votre AC. Cette fonction teste également l'AC qui va être sauvegardée.

Une fois l'une de ces deux actions réalisée, en retournant sur la page Mes Services->Gérer mes chantiers->liste des AC, l'AC aura bien été modifiée des éléments complétés.

N°AC	Adresse	Lot	Batiment	Escalier	Etage	Porte	Type	Outils	Test
1	37-39 Rue de Dunkerque						Bleue		 Correcte

Mon AC Bleue N° 1

Le numéro d'AC et la couleur indiqués dans la liste, correspondent à ceux affichés dans l'onglet du remplissage de l'attestation de conformité.

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REMPILIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC VIOLETTE

L'AC se répartit en plusieurs champs principaux. Chaque champ possède une info-bulle vous expliquant précisément les informations nécessaires à la rédaction de l'AC.

Cette partie indique l'adresse à laquelle seront envoyées les éventuelles correspondances que nous aurions à vous adresser.

Vous retrouvez également ces documents sur votre espace client.

Cette partie indique l'adresse à laquelle seront envoyées les éventuelles correspondances que nous aurions à vous adresser.

Si celles-ci s'avèrent inexactes ou incomplètes, vous devez les modifier au niveau du chantier auquel cette attestation est rattachée.

Cette partie indique vos coordonnées ou celle de votre siège.

Ces données ne sont pas modifiables. Si elles s'avèrent inexactes ou incomplètes, vous devez contacter le service émission du CONSUEL, en accompagnant votre demande de tous documents justificatifs (KBIS pour un professionnel, Justificatif d'identité, etc.)

Cette section vous permet d'identifier l'installation électrique qui fait l'objet de cette attestation.

Si cette attestation est destinée à être remise à un gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, nous vous encourageons vivement à indiquer le numéro de point de livraison qu'il vous a peut être déjà communiqué.

Le nom du propriétaire de l'installation, de l'opération ou du programme ne sont pas modifiables car déjà renseignés à l'étape précédente.

BATIMENT : Précisez s'il s'agit :

- D'une installation dans un bâtiment neuf
- D'une installation dans un bâtiment existant
- D'une installation extérieure "sans bâtiment"

SITE : Précisez s'il s'agit :

- D'une opération individuelle ou collective dans un contexte de logement
- D'une autre activité à choisir parmi celles figurant dans la liste ou à saisir manuellement si absence.

Si l'installation est située dans un bâtiment collectif, vous serez invité à préciser le nom ou numéro de l'immeuble, de la cage, de l'étage et de la porte.

En ce qui concerne l'adresse, elle est par défaut celle que vous avez renseignée au niveau du chantier. Cependant, vous pouvez la modifier.

Le code postal, la commune, ainsi que les coordonnées GPS ne sont pas modifiables car précédemment enregistrés au niveau du chantier.

Mon AC Violette N° 1

Tester cette attestation

SAUVEGER

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de production avec dispositif de stockage de l'énergie électrique

VISA DU CONSUEL
Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité
approuvé par le Ministère de l'Industrie

Formulaire créé le : 10/09/2016
Remis au CONSUEL avant le : 05/09/2017
N° Client : 3300356 N° AC : 0061000001020
N° Site : 433995017000370 Fact. : SE16FW000126

SAUVEGER

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de production, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties renouvelées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non renouvelées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI

Référence du point de livraison fourni par le G.R.D. :

Nom du propriétaire de l'installation : fdgdfg

Nom du site :

Bâtiment : Bâtiment neuf Bâtiment existant Sans bâtiment

HABITATION
 AUTRE

Bât. Collectif : NON OUI

Adresse N° : Lot : Rue :

Indiquer le n° de cet étage si il s'agit de plusieurs niveaux indépendants relevant de la même adresse postale

Complément :

Code postal : Commune :

Latitude : Longitude :

TRAVAUX

Installation de production objet des travaux :

Installation de production renouvelée : NON OUI

Puissance installée (en kVA) :

Tension côté courant alternatif : ≤ 1000V > 1000V

Raccordement au réseau public de distribution : OUI NON
(en direct ou par l'intermédiaire de l'installation de consommation)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Joindre le dossier technique SC144 complété : OUI NON

Joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON


Dossier technique SC144

PLURALITE D'INSTALLATEURS

Autre(s) intervenant(s) en électricité sur installation de consommation : NON OUI

SAUVEGER

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC VIOLETTE

L'AC se répartit en plusieurs champs principaux. Chaque champ possède une info-bulle vous expliquant précisément les informations nécessaires à la rédaction de l'AC.

Cette partie est destinée à préciser le type d'installation réalisée.

Type d'installation :

Choisir le type d'installation de production parmi les choix proposés

Installation neuve ou rénovée :

Cochez **OUI** s'il s'agit de travaux sur une installation existante (y compris une augmentation de puissance. Vous devrez indiquer le nombre total de générateurs. Dans le cas d'une nouvelle installation, cochez **NON**

Puissance installée :

Vous devez renseigner ce champ : La puissance exprimée en kVA doit correspondre à celle mentionnée sur votre dossier technique

Tension coté courant alternatif :

Cochez = 1000 V si la tension n'excède pas 1000 volts **alternatifs à la sortie de l'onduleur**. Sinon, cochez "> 1000 V"

Raccordement au réseau public de distribution :

Cochez **OUI** si l'installation est raccordée au réseau de distribution publique d'électricité y compris à travers l'installation de consommation. Vous ne devez cocher **NON** que lorsqu'il s'agit d'une installation totalement autonome sans raccordement sur une installation de consommation.

Joindre le dossier technique:

Le dossier technique qui doit accompagner l'attestation est obligatoire. Vous pouvez vous le procurer sur www.consuel.com ou en cliquant directement sur le bouton de téléchargement.

Après l'avoir complété, vous devrez le joindre électroniquement à l'attestation.

Cependant, si vous êtes dans l'impossibilité de le faire, vous devrez nous transmettre ce dossier par courrier à l'adresse de la direction régionale CONSUEL dont dépend votre chantier, ce qui risque d'entraîner un délai supplémentaire.

Dans ce seul cas, et afin de permettre de valider l'attestation, vous devrez cocher **NON**.

Joindre un rapport d'organisme d'inspection :

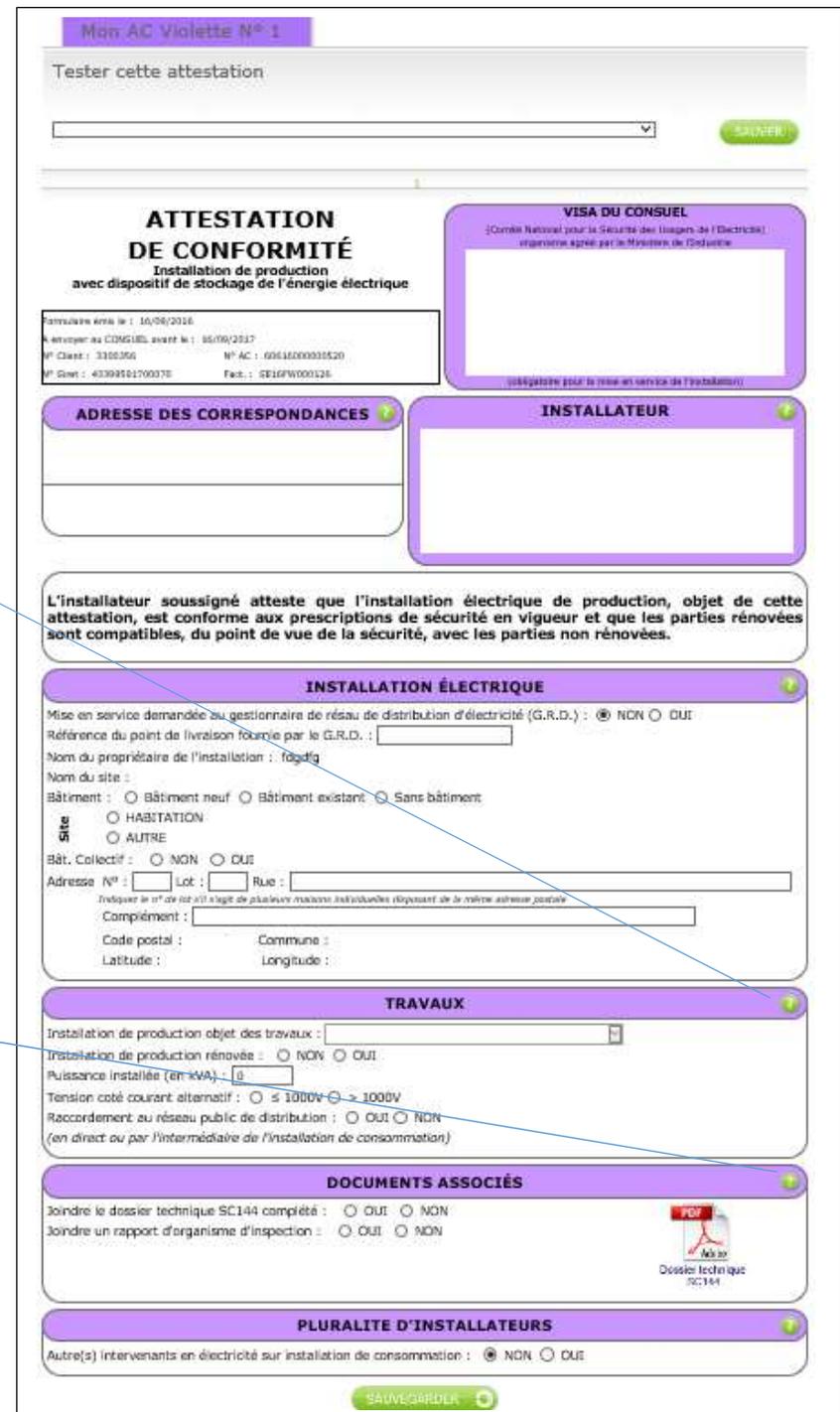
Si nécessaire, en cochant **OUI**, vous pouvez nous transmettre électroniquement les rapports de vérification établis par un organisme accrédité.

Ceux-ci seront signés électroniquement lors de l'envoi de votre attestation.

Vous pouvez joindre jusqu'à 5 fichiers au format PDF ou image d'une taille maximum de 2 mégaoctets chacun.

S'il n'y a pas nécessité de joindre ces documents, vous devrez cocher **NON**.

Voir page suivante pour joindre les rapports de vérification et/ou le SC 144



Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

OUTIL : Joindre des documents pour une AC Violette

L'utilité de cet outil est de pouvoir joindre le dossier technique installation de production SC 144 et/ou un rapport d'organisme de vérification.

Etape 1 : si vous joignez un dossier technique, cochez « OUI » et si vous joignez un rapport de vérification, cochez « OUI ». Les informations suivantes apparaissent. Via le type, indiquez le type de document que vous souhaitez intégrer dans le menu déroulant.

Si vous ne devez insérer qu'un seul type de document suivant votre sélection précédente, le type de pièce sera reconnu automatiquement sans menu déroulant.

Etape 2 : si vous devez joindre un SC 144, appuyez sur « Dossier Technique SC 144 » afin de télécharger le dossier technique. Remplissez les informations demandées et enregistrez-le dans votre explorateur.

Etape 3 : appuyez sur « parcourir » afin de chercher le document à envoyer

Etape 4 : votre explorateur de fichier s'ouvre, recherchez le document précédemment enregistré.

Attention au type de fichier : seuls les fichiers de type .jpg, .bmp, .pdf (non protégés et non au format portefeuille) sont autorisés. En cas de mauvais fichier, un message apparaîtra sous la barre du fichier joint. Une pièce ne peut dépasser une taille de 2MO.

Etape 5 : il faut appuyer sur le bouton « enregistrer le fichier » afin de la joindre. En fonction de la taille de fichier :
Soit une barre de progression apparaît
Soit la zone se grise durant le temps de chargement

- Lorsque la pièce jointe est insérée, elle s'incrémente dans la liste des pièces enregistrées avec le type désigné sur le côté droit. Pour supprimer la pièce jointe, il faut appuyer sur la corbeille.
- Vous ne pouvez insérer au maximum 5 pièces par formulaire.

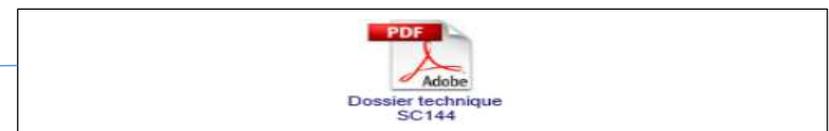
Joindre le dossier technique SC144 complété : OUI NON
Joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON

Si vous joignez les rapports de vérification, il ne sera pas nécessaire de transmettre les originaux à la délégation régionale dont dépend le chantier.

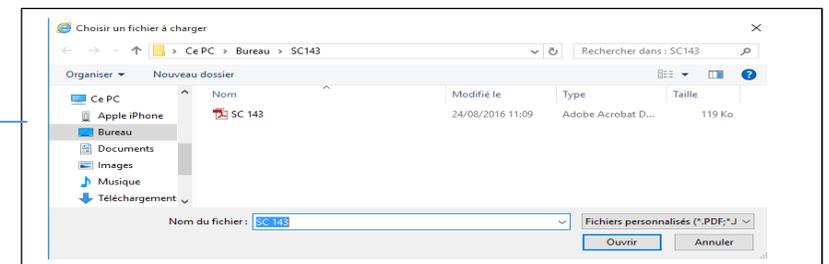
Nous vous rappelons que votre signature électronique sera apposée sur ce document lors de son envoi. Il est donc important que le document original établi par le vérificateur ne subisse aucune modification afin de ne pas engager votre responsabilité.

Parcourir... Type : **Rapports organisme vérif**
Rapports organisme vérificateur
Dossier technique

ENREGISTRER LE FICHIER



Parcourir...



Pièces jointes enregistrées

SC-144.pdf	Dossier technique	
------------	-------------------	---

Nom de la pièce

Type de pièce

Visualiser

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC VIOLETTE

L'AC se répartit en plusieurs champs principaux. Chaque champ possède une info-bulle vous expliquant précisément les informations nécessaires à la rédaction de l'AC.

Cette partie est destinée à déclarer d'autres intervenants sur l'installation électrique dans le cadre d'une pluralité d'installateurs.

Dans certains cas, il est possible que vos travaux ne concernent pas la totalité de l'installation électrique réalisée en aval du point de livraison, et qu'au moins un autre installateur ait réalisé des installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

Dans ce cas, vous devez nous indiquer les coordonnées de ces installateurs, ainsi que les travaux qu'ils ont réalisés, afin de ne pas prendre sous votre responsabilité des installations non réalisées par vos soins.

Mon AC Violette N° 1

Tester cette attestation

Formulaire créé le : 10/09/2016
 Envoyé au CONSUEL avant le : 05/09/2017
 N° Client : 3168356 N° AC : 606160000316520
 N° Client : 4330851700070 Fax : 06167000126

VISA DU CONSUEL
(Ordonnance Nationale pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
 approuvée après par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour le renouvellement du service de l'Installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

INSTALLATEUR

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique de production, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties renouvelées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non renouvelées.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) : NON OUI
 Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :
 Nom du propriétaire de l'installation : fdgfdg
 Nom du site :
 Bâtiment : Bâtiment neuf Bâtiment existant Sans bâtiment
 HABITATION
 AUTRE
 Bât. Collectif : NON OUI
 Adresse N° : Lot : Rue :
Inclure le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles relevant de la même adresse postale
 Complément :
 Code postal : Commune :
 Latitude : Longitude :

TRAVAUX

Installation de production objet des travaux :
 Installation de production renouvelée : NON OUI
 Puissance installée (en kVA) :
 Tension côté courant alternatif : ≤ 1000V > 1000V
 Raccordement au réseau public de distribution : OUI NON
(en direct ou par l'intermédiaire de l'installation de consommation)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Joindre le dossier technique SC144 complété : OUI NON
 Joindre un rapport d'organisme d'inspection : OUI NON



Dossier technique SC144

PLURALITE D'INSTALLATEURS

Autre(s) intervenant(s) en électricité sur installation de consommation : NON OUI

SAUVEGARDER

Nota : les termes « AC » utilisés dans ce document signifient « Formulaire(s) d'attestation de conformité » et « GRD » signifie « Gestionnaire Réseau Distribution »

REPLIR UN FORMULAIRE D'ATTESTATION DE CONFORMITE : AC VIOLETTE

La fonction 

Elle vous permet de vérifier que les points minimum nécessaires à la recevabilité de votre AC sont complétés et sauvegarde automatiquement l'AC en cours de saisie.

Deux possibilités :

- 1) Votre AC est bien remplie, vous aurez le symbole de validation vert et vous obtiendrez le message suivant :

Rédaction correcte de l'attestation  

- 2) Votre AC est mal remplie, vous aurez une croix blanche sur fond rouge et vous obtiendrez le message suivant avec une liste déroulante vous mentionnant les points manquants et à reprendre :

Rédaction incorrecte de l'attestation (cliquez ici pour avoir le détail) 
Vous devez indiquer le type de bâtiment (Neuf, existant ou sans bâtiment)
Vous devez renseigner la nature du site
Vous devez choisir s'il s'agit ou non d'un bâtiment collectif
Vous devez indiquer le type d'installation de production
Vous devez indiquer s'il s'agit ou non d'une installation de production rénovée
La puissance de l'installation est obligatoire
Vous devez préciser la tension coté courant alternatif
Vous devez préciser si l'installation est raccordée au réseau DP
Vous devez indiquer si vous souhaitez joindre un dossier technique
Vous devez indiquer si vous souhaitez joindre un rapport d'organisme d'inspection

La fonction 

Elle est à utiliser pour enregistrer les informations qui ont été complétées sur votre AC. Pour se faire, appuyez sur le bouton situé en bas de l'écran de votre AC. Cette fonction teste également l'AC qui va être sauvegardée.

Une fois l'une de ces deux actions réalisée, en retournant sur la page Mes Services->Gérer mes chantiers->liste des AC, l'AC aura bien été modifiée des éléments complétés.

N°AC	Adresse	Lot	Batiment	Escalier	Etage	Porte	Type	Outils	Test
1	37-39 Rue de Dunkerque						Violette		 Correcte

Mon AC Violette N° 1

Le numéro d'AC et la couleur indiqués dans la liste, correspondent à ceux affichés dans l'onglet du remplissage de l'attestation de conformité.